

CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du vendredi 28 janvier 2011

DÉLIBÉRATION N° CG-2011/01/28-2/02

Commission n° 2 - Administration Générale et Personnel
Rapporteur : LAPLACE Jacky

Commission n° 7 - Finances
Rapporteur : BERNHEIM Gérard

OBJET : Budget primitif 2011 - Direction de la Communication.

Le budget 2011 de la Direction de la communication s'élève à 1 519 500 €. Il reste stable par rapport au budget 2010.

LE CONSEIL GÉNÉRAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU le rapport du Président du Conseil général,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

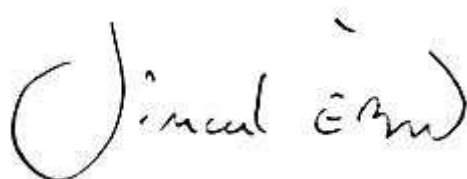
DECIDE

de créer l'enveloppe de subvention 2011 :

Enveloppe de subvention	CP 2011
Club de la presse de Seine-et-Marne	1000

Adopté à la majorité

LE PRESIDENT



Vincent ÉBLÉ